

Re: questions et commentaires

De :

Cumulus The Cloud

(cumulus.thecloud@gmail.com)

7 mai 2010 09:16:14

matco27@gmail.com

Envoyé :

À :

Cc :

ddadsaf@hotmail.com; dominiquebordeleau@hotmail.com; kadence.vf@hotmail.com;
kakidylika@hotmail.com; carlpalinmontpetit@hotmail.com; louis.donelle@hotmail.com;
nicolas.chatel.launay@gmail.com; 9857861@cvm.qc.ca; etienneqc@yahoo.fr; AGECEM SECRÉTARIAT
(agecvm@hotmail.com)

Salut Mathieu,

Je voulais en tout cas te remercier pour tes questions / commentaires. On sait tous que c'est facile de chialer dans son coin, mais que ça ne donne rien, alors vivement de se faire entendre. Bon, je vais répondre dans l'ordre que tu as envoyé ton message parce qu'il y en a long et je ne veux pas trop m'éparpiller. Je voulais aussi te dire que je te répond en mon nom personnel, je suis exécutant de l'association étudiante certes, mais sur des choses comme ça je ne peux que te répondre selon ce que je pense plutôt que de « sortir la cassette des réponses pré-mâchées ».

1- Sérieusement, pouvons-nous considérer qu'un groupuscule d'une quarantaine d'individus peut prendre parole au nom de l'ensemble des étudiant-e-s du CVM et prendre des décisions (peu importe leur nature) ? Est-il possible de s'assurer que le quorum soit TOUJOURS respecter et qu'il n'y ait pas possibilité de retirer les "mentions d'illégalité" ?

-D'un point de vue logique, il est évident que c'est totalement illégitime pour un groupe d'environ 60-70 personnes de prendre des décisions en disant qu'ils représentent l'ensemble des étudiants, puisqu'ils sont à peine 1% de la population du cégep en entier. Cependant, d'un point de vue organisationnel, la charte de l'AGECEM spécifie qu'il faut au moins 1% de la population étudiante présente pour que les décisions soient valables.

C'est donc de dire que si ce quorum est atteint, les décisions « sont légitimes ». Par contre, je crois qu'il pourrait être juste de dire que l'assemblée générale représente tout de même la majorité silencieuse, qui a consciemment décidé de ne pas se joindre au processus démocratique. C'est comme les élections provinciales, ou le choix de seulement ceux qui se donnent la peine de voter est pourtant appliqué à toute la population et ce, peu importe le taux de participation.

-De quelles « mentions d'illégalités » parles-tu ?

2- En prenant en considération que les étudiants du CVM ont refusé de se joindre à l'ASSÉ, comment est-il possible qu'on accorde 2000\$ à cet organisation ? Je suis conscient que la décision a été voté en AG, mais il me semble que les gens qui ont voté non lors du dernier référendum aurait pu profiter de ces 2000\$.

- Comme Étienne t'a répondu dans le courriel précédent, le don à l'ASSÉ n'a jamais été voté, puisque le quorum a été demandé avant. Je voulais aussi te dire que la proposition de donner 2000\$ (comme toutes les propositions d'AG) n'a pas été proposée par l'AGECEM, mais par un étudiant et n'importe quel étudiant peut faire n'importe quelle proposition. Ce n'est donc pas l'association étudiante qui voulait faire ce don à l'ASSÉ, mais bien une proposition d'un étudiant.

3- En voyant le très faible taux de participation des étudiant-e-s du CVM lors des AG, considérez-vous modifier les méthodes présentement en court afin de tenter de rejoindre la population d'une manière plus efficace ? Considérez vous que le fait de mettre une bannière à l'extérieur est suffisant pour informer la population ? Devrait-il y avoir des kiosques d'information sur les points qui seront à l'ordre du jour ? Sur les décisions qui devront être prises ?

-Oui, le taux de participation est VRAIMENT préoccupant (pour ne pas dire emmerdant). Pour qu'une assemblée générale représente ses étudiants, encore faut-il que ceux-ci s'y expriment. Et plus de gens seront présent, le plus représentatif les décisions seront et le plus les décisions seront réellement débattues en publique pour en faire profiter tous, plutôt que dans les corridors.

- Si tu as des idées pour rejoindre plus d'étudiants (pas juste rejoindre, mais les faire venir) je t'en supplie, fais-moi en part ! Parce que oui, on est peut-être un peu rouillé dans nos méthodes. Par contre, je peux te jurer qu'on travail fort pour mobiliser les étudiants aux assemblées générales (bannière, tractage, tournées de classes (parfois), courriels, affiches) et chaque fois, des étudiants motivés se présentent les semaines d'AG à 7h le matin pour imprimer des tracts et les distribuer aux étudiants pour les informer des assemblées générales. Il y en a qui mettent beaucoup d'efforts pour informer les gens. Par contre, comme on peut voir, ça ne marche que très peu, donc si tu as des idées, dis-nous le, on en a bien besoin.

- Pour être honnête avec toi, je n'aime pas l'idée des kiosques d'information sur les points du jour, parce qu'il est impossible que ce kiosque soit neutre pour présenter les dit points et donc ça pourrait biaiser les gens et souvent les points sont source de débats. Par contre, peut-être qu'on pourrait produire plus de documentation avant les AG qui serait remise avec le carton de présence. Exemple, écrire quelques propositions avec beaucoup d'« attendus que » qui sera déposée tel quelle une fois le point abordé, pour que le sujet soit plus clair avant d'être abordé.

4- Comment est-il possible que la dernière table de concertation de la session soit annulé, faute de représentants et que la personne qui représente l'asso dise à un représentant de comité que (et je cite) "de toute façon, les points étaient pas vraiment importants" ? En sommes-nous vraiment rendu là ? À faire des TC pour le principe d'en faire ?

- La raison pour laquelle cette TC a été « annulée » c'est qu'on était pressé par le temps, la session se termine et il y a des points à aborder en AG et en TC. Comme l'AG est l'instance suprême et peut voter toutes les décisions qu'une TC peut voter, on a demandé aux représentants de TC de se présenter en AG plutôt (surtout qu'une décisions d'AG « de payer la facture de 5000\$ au cégep du Vieux-Montréal » impacterait directement la TC et son budget) pour assurer une plus grande présence et s'assurer d'avoir quorum (sachons qu'il est vraiment difficile de mobiliser les étudiants pour une assemblée générale en fin de session, nous avons tous des travaux et des révisions à faire).

J'espère que je n'ai pas été trop flou, en tout cas, si jamais il y a des choses qui restent nébuleuses, que tu as d'autres questions ou n'importe quoi, réécris-nous, sinon, viens nous voir à l'asso c'est encore mieux !

À bientôt.

François-Tim

Le 7 mai 2010 08:01, AGECEVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com> a écrit :

Bonjour,

En tant que secrétaire permanent, je ne répondrai pas sur le fonds de ce courriel, mais apporterai quelques précisions:

- le 2000 dollars à l'ASSÉ proposé à la fin de notre assemblée générale H10-04 de ce 05 mai 2010 n'a pas été adopté puisque une demande de quorum a débouché sur la constatation qu'il n'y avait plus de quorum avant l'adoption de cette proposition;
- sur la tenue et la légalité d'une Assemblée générale, l'AGECEVM est en attente d'un avis juridique (voir ci-joint) sur la question, avis dont nous souhaitons disposer pour la prochaine rentrée et qui éclaircirait certains points, comme les quorums ou la levée de certains points de la charte au cours de nos Assemblées générales.

Pour le reste, peut-être qu'un-e des responsables de l'AGECEVM, auquel-le-s ce courriel est transmis, pourrait te répondre

Merci de ton attention à la vie de notre association

Étienne Philippart
Secrétaire permanent
AGECEVM

Date: Thu, 6 May 2010 18:25:50 -0400

Subject: questions et commentaires

From: matco27@gmail.com

To: agecvm@hotmail.com

Madame, monsieur, bonjour...

J'ai plusieurs questions/commentaires en lien avec les dernières AG qui ont eu lieu et le rôle de l'AGECEVM.

1- Sérieusement, pouvons-nous considérer qu'un groupuscule d'une quarantaine d'individus peut prendre parole au nom de l'ensemble des étudiant-e-s du CVM et prendre des décisions (peu importe leur nature) ? Est-il possible de s'assurer que le quorum soit TOUJOURS respecter et qu'il n'y ait pas possibilité de retirer les "mentions d'illégalité" ?

2- En prenant en considération que les étudiants du CVM ont refusé de se joindre à l'ASSÉ, comment est-il possible qu'on accorde 2000\$ à cet organisation ? Je suis conscient que la décision a été voté en AG, mais il me semble que les gens qui ont voté non lors du dernier référendum aurait pu profiter de ces 2000\$.

3- En voyant le très faible taux de participation des étudiant-e-s du CVM lors des AG, considérez-vous modifier les méthodes présentement en court afin de tenter de rejoindre la population d'une manière plus efficace ? Considérez vous que le fait de mettre une bannière à l'extérieur est suffisant pour informer la population ? Devrait-il y avoir des kiosques d'information sur les points qui seront à l'ordre du jour ? Sur les décisions qui devront être prises ?

4- Comment est-il possible que la dernière table de concertation de la session soit annulé, faute de représentants et que la personne qui représente l'asso dise à un représentant de comité que (et je cite) "de toute façon, les points étaient pas vraiment importants" ? En sommes-nous vraiment rendu là ? À faire des TC pour le principe d'en faire ?

Je sais pertinemment que c'est du devoir des étudiant-e-s de se renseigner et de se présenter dans les AG. Mais en voyant les décisions qui sont prises par une minorité, je ne peux qu'être extrêmement déçu et frustré de voir comment une association qui doit, de par sa nature, défendre les droits des étudiant-e-s du CVM agit. Je suis, et je pèse mes mots, dégouté par ses petites magouilles venant d'un groupe plus impliqué (merci à eux, car sans ça, il n'y aurait aucune action, bonnes comme mauvaises). J'ai été très actif dans l'association étudiante de mon cégep lors de mon premier DEC et j'ai maintenant honte quand je vois ce qui se fait au CVM. Est-ce que l'AGECEVM pense redorer son image dans les sessions à venir afin de ne plus être perçu comme un groupe d'activiste de gauche qui fume du pot et qui font la grève ? Est-il possible pour un comité de concentration de devenir indépendant et de ne plus être, d'une quelconque manière, associé à une association étudiante dans laquelle il ne croit plus ?

Je ne veux pas que vous preniez ce message comme une menace, une lettre d'insulte ou une "crise existentielle". Prenez le cependant en considération. Merci de répondre à mes questions. Je suis ouvert à la discussion et prêt à changer mon opinion si les arguments sont bons et valides.

Au plaisir

Mathieu Côté
Étudiant au CVM depuis automne 2008